



LA LUZERNE

EN BRETAGNE, GRAND-EST,
NORMANDIE, NOUVELLE-AQUITAINE
ET BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



ENQUÊTE CULTURALE AGROLUZ+ 2023

Restitution de l'enquête réalisée en 2023 sur la récolte 2022





SOMMAIRE

EDITO.....	<u>4</u>
L'ENQUÊTE EN QUELQUES CHIFFRES.....	<u>5</u>
CONDITIONS DE CAMPAGNE ET PRODUCTION.....	<u>6</u>
VARIÉTÉS.....	<u>10</u>
CONDITIONS DE SEMIS.....	<u>11</u>
FUMURE.....	<u>12</u>
PROTECTION PHYTOSANITAIRE.....	<u>16</u>
SPÉCIFICITÉS PAR RÉGION.....	<u>18</u>
CONCLUSION & À RETENIR.....	<u>19</u>

EDITO



Claude PANNET
Agriculteur producteur de luzerne,
Président du Comité Exécutif de
Recherche Agronomique (CERA)



Honoré LABANCA
Chargé de mission agronomie
et nutrition animale
La Coopération Agricole -
Luzerne de France

Cette année encore vous avez été nombreux à répondre à l'enquête Agroluz + en ligne, transmise par vos entreprises respectives, et nous vous en remercions, bien conscients de la multiplicité des sollicitations dont vous faites l'objet.

Les informations que vous nous fournissez remplissent trois fonctions principales :

- Permettre à chaque agriculteur qui remplit l'enquête de comparer son itinéraire technique et ses rendements avec ceux des agriculteurs d'une même zone géographique, pour donner lieu quand c'est pertinent à des ajustements des pratiques (différences de fumure, techniques d'implantation, désherbage...).
- La collecte d'informations fiables, unifiées et anonymes permet à La Coopération Agricole Luzerne de France de mieux définir et argumenter les besoins de la filière lors des dialogues avec les autorités publiques.
- Disposer à l'échelle française d'un panorama technique de la culture de luzerne et de son évolution parallèle à celle du climat, dans notre contexte de réchauffement climatique. Ces données sont précieuses pour la filière dans sa réflexion sur les itinéraires techniques de demain.

Comme chaque année, nous vous proposons un résumé et surtout une analyse des informations à disposition pour l'ensemble des régions répondantes. Cette étude contient des données statistiques sur des régions entières, qui doivent être interprétées à cette échelle uniquement. Le Grand Est est assez naturellement bien représenté, mais la coopérative normande et celles du sud-ouest ont particulièrement répondu à l'appel cette année et nous les en remercions.

Un grand merci à chacun des 200 agriculteurs qui ont pris le temps de répondre à l'enquête cette année. Nous espérons que ce travail de synthèse vous donnera envie de répondre à nouveau l'an prochain.

L'ENQUÊTE EN QUELQUES CHIFFRES

La période enquêtée couvre la récolte 2022 et concerne les parcelles de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année. L'année de semis 2021 est prise en compte par rapport à l'implantation, au choix variétal et aux désherbages post levée.

La zone de production enquêtée à partir de l'outil Agroluz+ couvre les secteurs de CAPDEA (10), PRODEVA (51), DUREPAIRE (16), GRASASA (24), LUZEAL (08 et 51), SUNDESHY (51), TEREOS N.A. (51), UCDV (27). Cette synthèse comptabilise 422 parcelles pour 3637 ha. La répartition par année de production est la suivante :

**1^{ÈRE} ANNÉE
DE PRODUCTION**

150 parcelles
1 308 ha

**2^{ÈME} ANNÉE
DE PRODUCTION**

150 parcelles
1 340 ha

**3^{ÈME} ANNÉE
DE PRODUCTION**

122 parcelles
988 ha

FIGURE 1

Répartition des rendements selon les coopératives et les années de production des luzernières pour la campagne 2021

GRAND-EST			
Entreprises	A1	A2	A3
TEREOS NA	NS	12,0 t 80 ha	NS
CAPDEA	10,5 t 161 ha	11,2 t 145 ha	13,1 t 142 ha
LUZEAL 08	8,2 t 192 ha	10,6 t 201 ha	10,5 t 145 ha
LUZEAL 51	8,7 t 165 ha	11,3 t 184 ha	10,7 t 138 ha
SUNDESHY	9,57 t 543 ha	12,7 t 510 ha	11,4 t 403 ha
NOUVELLE-AQUITAINE			
DUREPAIRE	NS	5,6 t 75 ha	8,3 t 51 ha
GRASASA	5,1 t 113 ha	3 t 49 ha	6,3 t 54 ha
NORMANDIE			
UCDV	7,6 t 79 ha	12,9 t 48 ha	7,7t 32 ha

A1, A2, A3 = Année d'exploitation

12 t = Rendement moyen en t de MS/ha
(80 ha) surface concernée
NS = inférieur à 5 parcelles



Avertissement : dans la rédaction de ce document, le nombre parfois limité de données est à prendre en compte dans l'interprétation des graphiques

CONDITIONS DE CAMPAGNE ET PRODUCTION

ZOOM SUR LE CLIMAT DE LA CAMPAGNE 2022 DANS LA MARNE

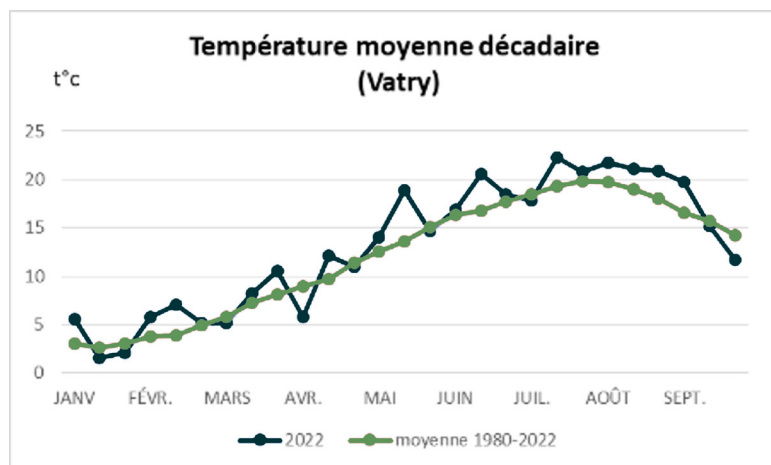
Rappel des conditions climatiques de 2021

Le fait majeur est la pluviométrie estivale de la dernière décade de juin à la première décade d'août qui se situe voisine de 170 mm. Cette pluviométrie va retarder considérablement la récolte des luzernes mais favoriser les jeunes semis.

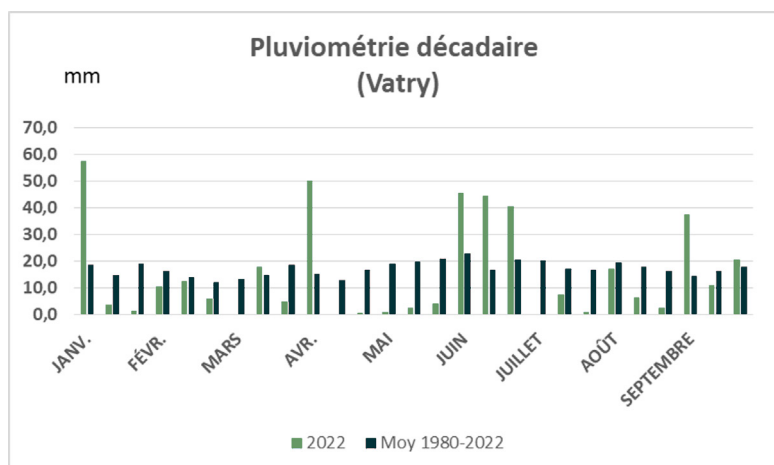
2022 : Une année marquée par la chaleur et la sécheresse estivale

L'année 2022 se caractérise comme une année chaude, une année de sécheresse (mise à part 6 décades) et un rayonnement global toujours supérieur à la moyenne des 42 années de mars à août inclus.

Sur les 27 décades comprises entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre, seules 5 décades sont inférieures aux moyennes sur 42 années.



GRAPHIQUE 1
Températures moyennes
décadaires (Vatry (51) 2022)



GRAPHIQUE 2
Pluviométrie décadaire
(Vatry (51) 2022)

La pluviométrie se concentre sur la première décade de janvier, la première décade d'avril et les 3 décades de juin. Il faut attendre ensuite la première décade de septembre pour retrouver une pluviométrie significative.

LA PRODUCTION 2022

Répartition des superficies conventionnelles / bio

Les surfaces de luzerne bio continuent leur développement en France.

Dans cette enquête ce sont les coopératives de CAPDEA, DUREPAIRE, LUZEAL, GRASASA et UCDV qui représentent le plus de parcelles engagées dans une démarche de production bio. Notons que d'autres coopératives non représentées ici valorisent des superficies importantes en luzerne bio.

CAPDEA, GRASASA, LUZEAL	Moyenne en ha	Surface enquêtée (ha)
Surface parcellaire conventionnelle	8.8	3034
Surface parcellaire bio	8.2	620

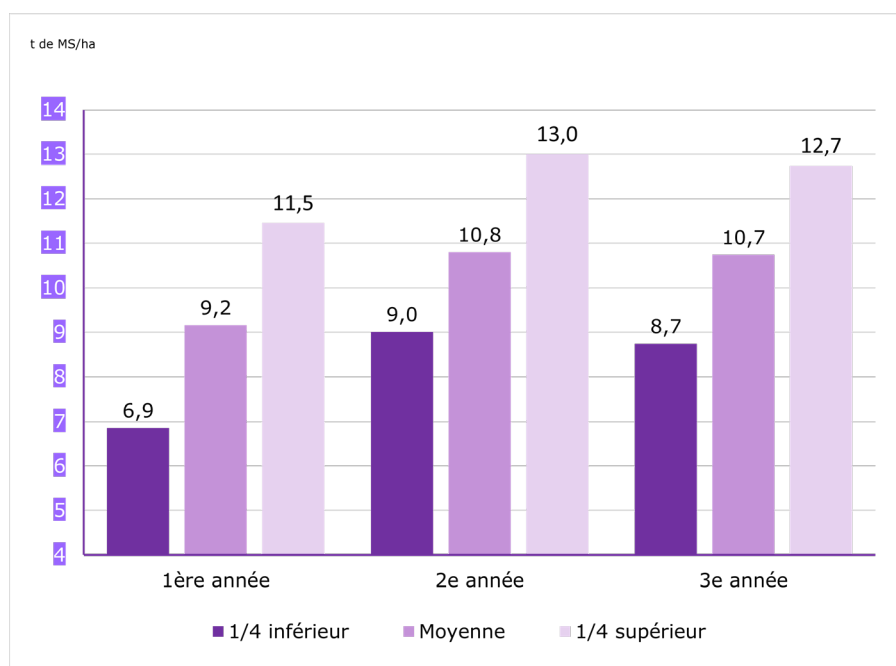
Production moyenne par année d'exploitation

La production moyenne en 2022 est de 10.2 tonnes de matière sèche par hectare dans l'enquête en légère progression par rapport à l'année 2021 (9.6t de MS/ha).

L'écart entre la moyenne du quart inférieur et la moyenne du quart supérieur en 1^{ère} année est en hausse avec 4.6 tonnes de MS/ha. Les écarts augmentent également en 2^{ème} et 3^{ème} année avec 4 tonnes entre le ¼ inférieur et le ¼ supérieur. Ceci met en relief les écarts de production du fait des phénomènes de sécheresse et de différence de réserve hydrique entre types de sols mais également parfois de niveau de fumure.

GRAPHIQUE 3 Rendement par quartile* en fonction de l'ancienneté des parcelles (t de MS/ha)

*Un quartile correspond à 25 % de la production



Comparatif des rendements bio / conventionnels

Les données de l'enquête toutes années confondues nous donnent une production inférieure en moyenne de 1.35 t de MS/ha en bio par rapport au conventionnel. Ce différentiel reste stable en 2022 (1.3 t en 2021).

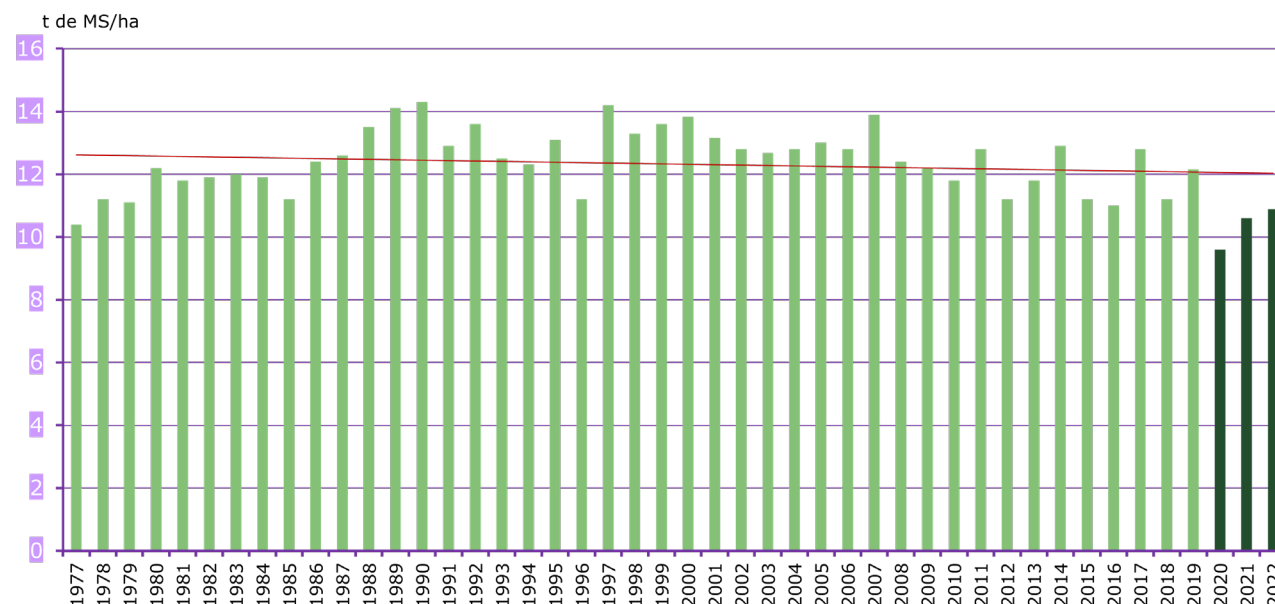
	Rendement moyen en t/ha	Nombre de parcelles (N)
Rendement t/ha en conventionnel	10,46	N=340
Rendement t/ha en bio	9,11	N=76

Evolution des rendements en Champagne-Ardenne

Si en 2022, les températures régulièrement supérieures aux moyennes auraient dû favoriser à la pousse de la plante, une pluviométrie rare et insuffisante pénalise les rendements et positionne la moyenne de rendement en dessous de 11 tonnes.

GRAPHIQUE 4

Rendements moyens annuels des luzernes de 1977 à 2022 en Champagne Ardenne



La production par année d'exploitation

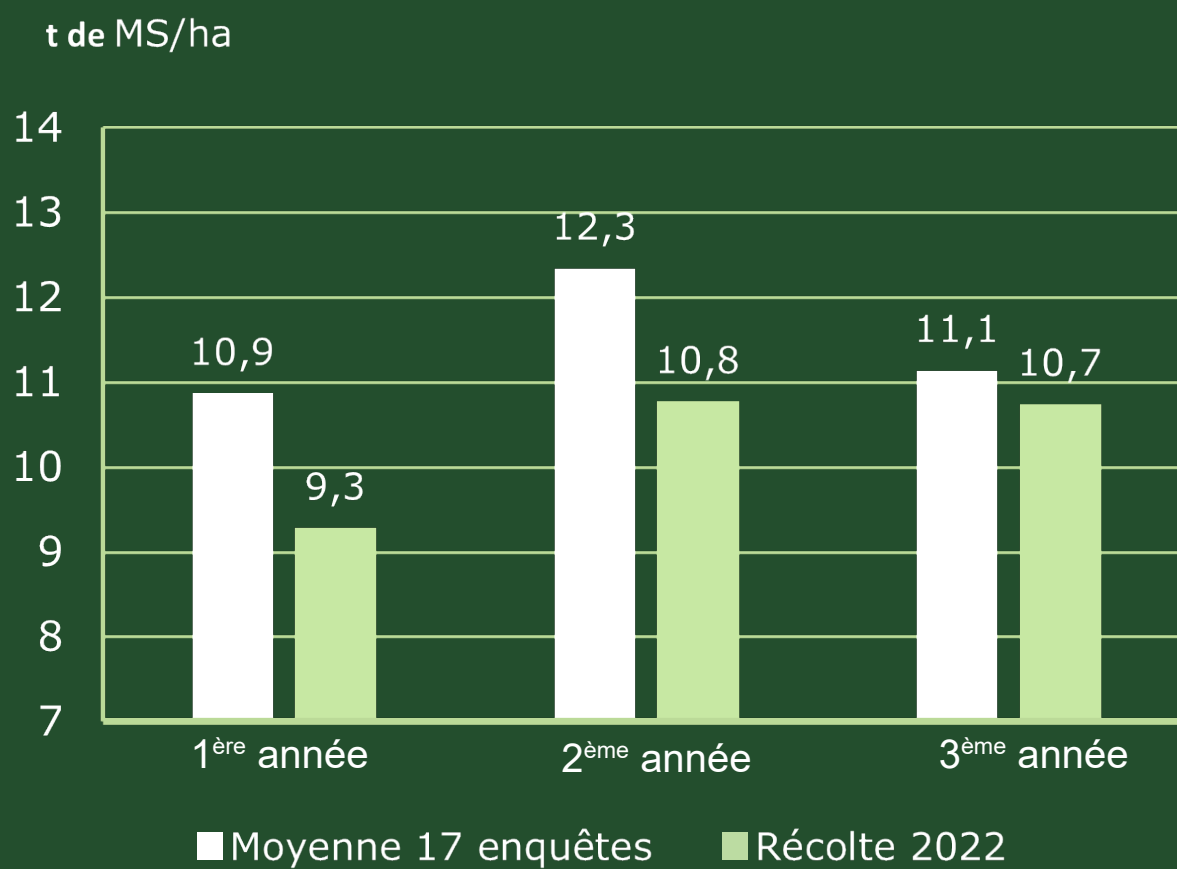
Pour les 1^{ères} années 7.3 t de MS/ha en 2020, 8.9 t en 2021 et 9.3 t en 2022, la qualité des implantations s'est légèrement améliorée ces 2 dernières années.

Les parcelles en 2^{ème} année sont fortement pénalisées de 0.7 t de MS /ha en 2022 par rapport à 2021 du fait d'une sécheresse déjà installée en première coupe et dont les conséquences se répercuteront sur la 2^{ème} année.



GRAPHIQUE 5

Rendement suivant l'année de production (A1, A2, A3)

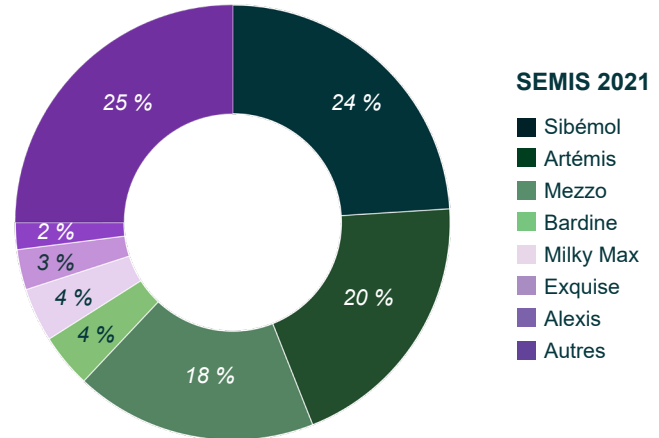


VARIÉTÉS

ENSEMENCEMENTS 2021

Sibémol, Artémis et Mezzo conservent les 3 premières places pour l'ensemencement 2021, les autres variétés sont moins représentées et le choix variétal est large.

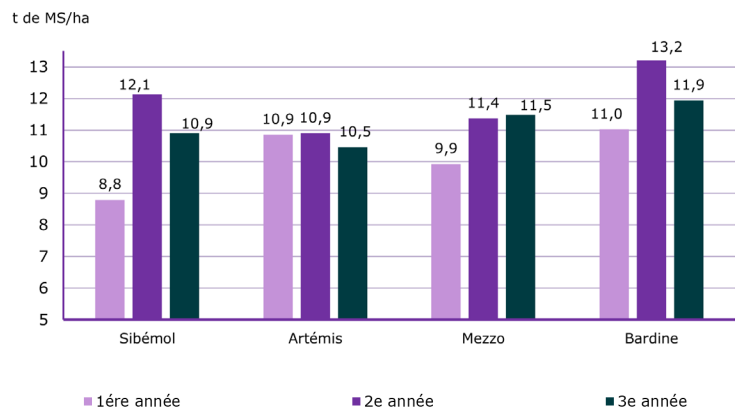
GRAPHIQUE 6
Principales variétés ensemencées en 2021
(% de parcelles, n=122 parcelles)



RENDEMENTS PAR VARIÉTÉ

Dans chaque enquête, nous évitons toute interprétation du graphique rendement par variété. Le positionnement de la variété au niveau géographique, sa représentation par année de production peuvent créer des distorsions de résultat.

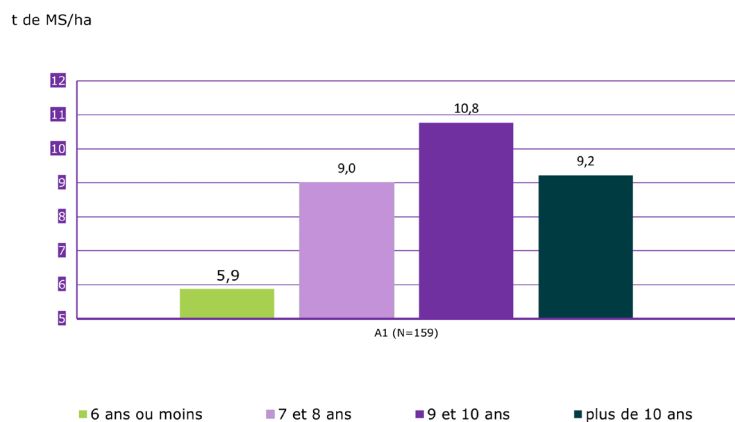
GRAPHIQUE 7
Répartition des rendements 2022 suivant la variété



INTERVALLE ENTRE 2 LUZERNES ET RENDEMENT 1ÈRE ANNÉE

L'allongement de l'intervalle entre 2 luzernes améliore le niveau de production de ces dernières. Ce point se vérifie dans chaque enquête. Le nombre d'années d'exploitation et l'intervalle entre deux luzernes sont à prendre en compte pour éviter de voir la productivité des luzernières se dégrader parfois fortement. La dernière classe (+ de 10 ans) est représentée par 64 parcelles alors que les trois premières sont représentées respectivement par 14, 32 et 27 parcelles.

GRAPHIQUE 8
Rendement première année suivant l'intervalle entre 2 luzernes



CONDITIONS DE SEMIS

La part des semis d'été reste toujours majoritaire en conventionnel et ce type de semis procure les meilleurs rendements. Quelques enquêtes remontent des semis sous couvert, avec des rendements comparables à ceux de semis sur sol nu. En bio, les implantations se font plus facilement sous un couvert pour faciliter la lutte contre les adventices et profiter de l'humidité du printemps. Cela se retrouve sur les rendements, le semis sous couvert est donc préférable au semis d'été en AB.

TABLEAU 1 - Répartition des implantations conventionnelles/bio en nombre de parcelles

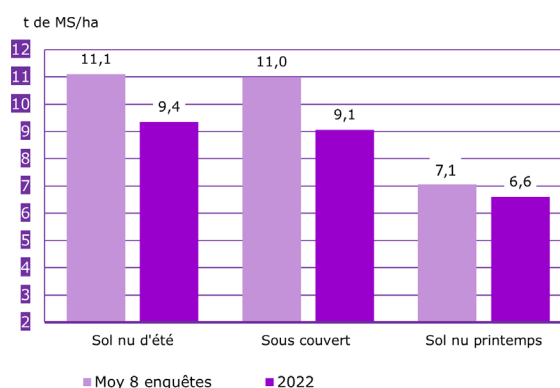
	SOL NU D'ÉTÉ	SOUS COUVERT	SOL NU DE PRINTEMPS
CONVENTIONNEL	88	10	10
BIO	10	21	NS

TABLEAU 2 - Rendement des parcelles Conventionnelles/bio en A1 en t de MS/ha

	SOL NU D'ÉTÉ	SOUS COUVERT	SOL NU DE PRINTEMPS
CONVENTIONNEL	9.53	9.84	5.48
BIO	7.8	8.68	NS

GRAPHIQUE 9 - Rendement 1^{ère} année suivant le type de semis

Le graphique 9 moyenne les données bios et conventionnelles et les compare aux 8 dernières enquêtes. A retenir, les productions de luzerne issues de sous couvert ou de semis d'été font jeu à peu près égal sur les dernières enquêtes du fait pour partie des conditions estivales séchantes de la dernière décennie.

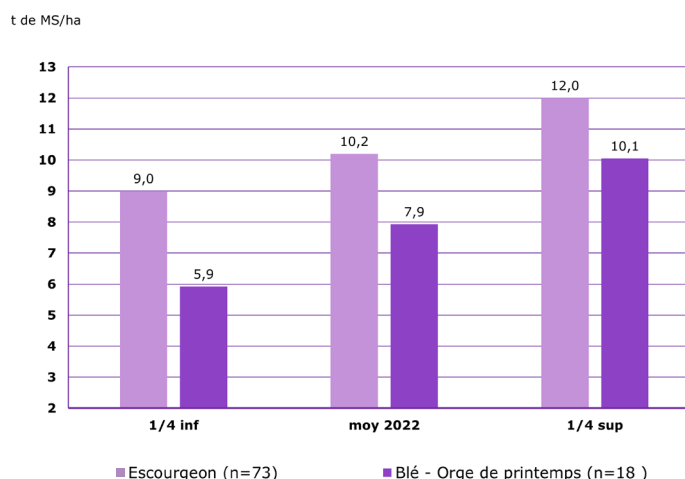


LE SEMIS D'ÉTÉ

Constat réalisé depuis de nombreuses années, la date de semis la plus précoce et la rapidité d'intervention après moisson restent les règles d'or pour semer ses luzernes même par un été sec. Le développement de la méthanisation et des CIVE longues permet un semis des luzernes fin mai début juin, plus précoce que le semis derrière escourgeon. Encore confidentielle, cette technique doit permettre également de bonnes implantations.

Concernant la dose de semis, il n'existe pas de corrélation entre la dose de semis et le rendement au-delà de 20 kg de semences /ha. L'expérimentation menée de 2017 à 2020 va dans ce sens.

GRAPHIQUE 10 - Rendement 1^{ère} année par quartile* suivant le précédent



*Un quartile correspond à 25 % de la production

FUMURE

Les pratiques de fumure varient de façons importantes suivant les régions (en fonction des matières organiques disponibles par exemple) mais également entre les conventionnels et les bios suivant les contraintes de cahier des charges.

Toutes régions confondues,

3 % des producteurs conventionnels (N=11) ne mettent aucun engrais pour un rendement de 7.25 t de MS/ha contre 10.93 t de moyenne avec apport d'engrais.

31 % des producteurs bio (N=24) ne mettent aucun engrais pour un rendement de 7 t de MS ha contre 9.98 t de moyenne avec apport d'engrais.

La moyenne des apports, toutes parcelles confondues, est en baisse pour la potasse pour la 2^{ème} année consécutive.

Evolution des doses moyennes d'éléments fertilisants apportés par rapport à la campagne 2022 : P₂O₅ 86 kg (=) ; MgO 40 kg (+1 %) ; SO₃ 73kg (+8 %) ; K₂O 231 kg (-6 %).

L'APPORT D'ACIDE PHOSPHORIQUE

Le nombre limité de réponses ne permet pas de présenter de résultats pour chaque classe. A retenir que l'apport d'engrais sous forme de matière organique ou minérale favorise la productivité de la parcelle de luzerne. En conventionnel, l'apport d'acide phosphorique pour la 1^{ère} année de production permet toujours un gain de rendement.

TABLEAU 3

Production moyenne année 1 suivant l'apport de P₂O₅

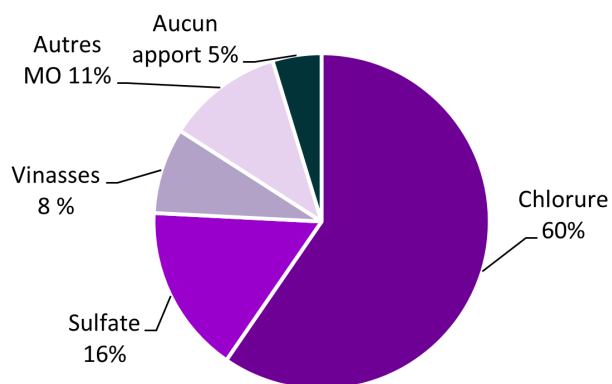
	APPORT P ₂ O ₅	Production moyenne (t de MS/ha)	Nombre de parcelles	Apport moyen en kg/ha
CONVENTIONNEL	< 50 kg/ha	9,4	80	11
	50-150 kg/ha	10,7	188	104
BIO	< 50 kg/ha	8,7	66	3

L'APPORT DE POTASSE

Les équilibres entre formes d'apport varient peu d'une année sur l'autre. L'apport sous forme chlorure reste majoritaire en conventionnel.

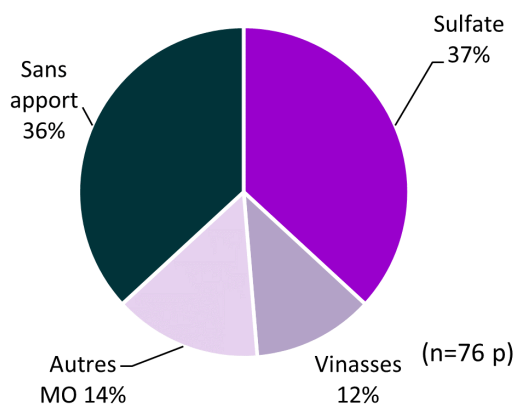
GRAPHIQUE 11

Répartition par parcelle des formes d'apport potassique en conventionnel



GRAPHIQUE 12

Répartition par parcelle des formes d'apport potassique en agriculture biologique



En agriculture bio, la forme « sulfate de potasse » est en hausse, ainsi que les autres matières organiques, la part des vinasses chute par rapport à la dernière enquête.

TABLEAU 4

Production moyenne suivant l'apport de K₂O

La moyenne des apports de potasse pour cette enquête est de 231 kg/ha sur l'ensemble des 415 parcelles enquêtées (conventionnel et bio), en baisse chaque année depuis 2019 (270kg/ha). 44 parcelles n'ont pas reçu de potasse et 18 ont reçu moins de 60 kg/ha.

	APPORT DE K ₂ O	Production moyenne (en t de MS/ha)	Nombre de parcelles	Apport moyen en kg/ha
CONVENTIONNEL ET BIO	<60 kg/ha	8.3	62	11
	60-200 kg/ha	9.2	93	133
	>200 kg/ha	11.1	254	316

L'APPORT DU COUPLE MAGNÉSIE - SOUFRE

La moyenne des apports de magnésie est de 37 kg/ha de MgO sachant que 133 parcelles n'en n'ont pas reçu. Dans certains sols, la richesse est telle qu'il n'est pas nécessaire d'en apporter.

Rappelons que l'apport de magnésie doit permettre d'assurer un rapport K₂O échangeable / MgO échangeable voisin de 2.

L'apport de magnésie sous forme sulfate permet également de répondre aux besoins de la luzerne en soufre. En cas de sol riche en magnésie, l'apport de soufre peut se faire sous forme sulfate de potasse ou sous forme vinasses. Pour couvrir les besoins de la plante, l'expérimentation a montré qu'il était nécessaire d'apporter entre 60 et 100 kg de SO₃ au redémarrage au printemps.

Dans l'enquête, les apports moyens sont de 65 kg de SO₃/ha (allant jusque 450 kg/ha)

TABLEAU 5

Production moyenne suivant l'apport de MgO et SO₃ en année 1

	DOSE D'APPORT	Production moyenne (t de MS/ha)	Parcelles
MgO	<20 kg/ha	8.2	50
	20-40 kg/ha	8.91	23
	> 40 kg/ha	10.4	56
SO ₃	< 20 kg/ha	8.78	45
	20-60 kg/ha	8.52	21
	> 60 kg/ha	10.03	62



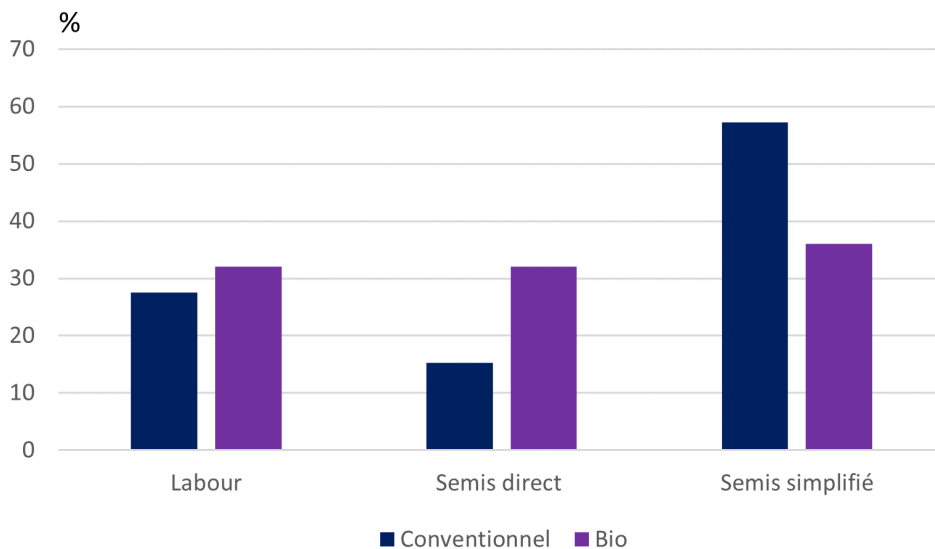
IMPLANTATION

Concernant les semis 2021 dans l'enquête, les implantations pour le bio se répartissent à part presque égale avec un léger avantage au semis simplifié.

En itinéraire conventionnel, le semis simplifié l'emporte largement avec 57 % des parcelles suivi du labour à 27 % et du semis direct à 15 %.

GRAPHIQUE 13

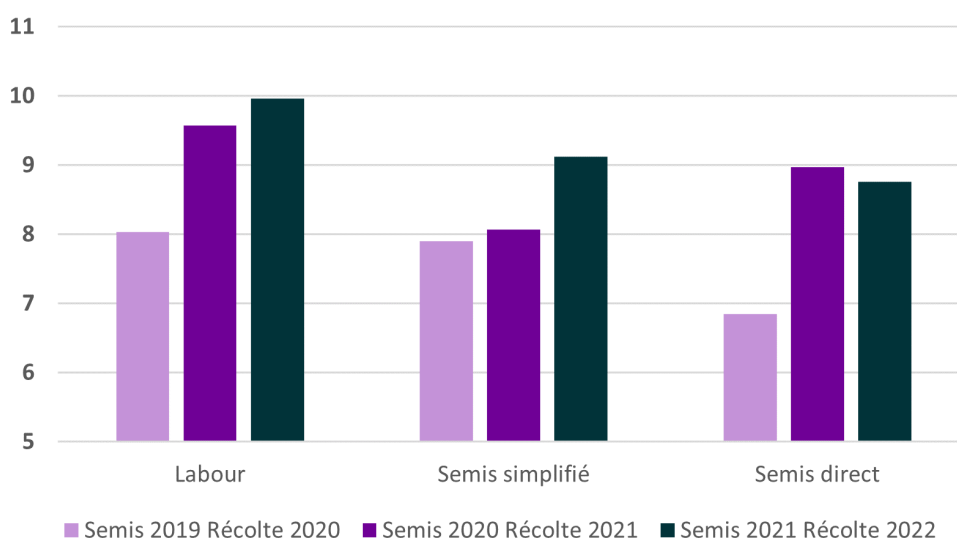
Répartition en % en conventionnel/bio suivant le travail du sol.



Le labour reste malgré tout la méthode permettant les meilleurs implantations et donc l'obtention de rendement en 1^{ère} année légèrement plus élevés vis-à-vis du semis simplifié. En dehors des étés humides favorisant les implantations en semis direct, cette technique se positionne toujours derrière le labour et le semis simplifié.

GRAPHIQUE 14

Rendement 1^{ère} année suivant le travail du sol.

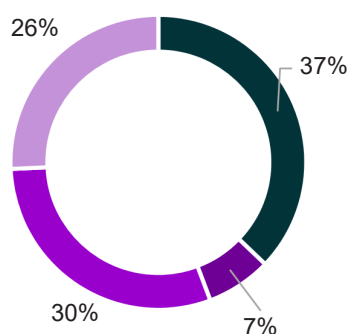


PROTECTION PHYTOSANITAIRE

ITINÉRAIRE CONVENTIONNEL

Désherbage d'implantation et 1^{er} hiver en semis sur sol nu

GRAPHIQUE 15 - Répartition du désherbage à l'implantation en % de parcelles

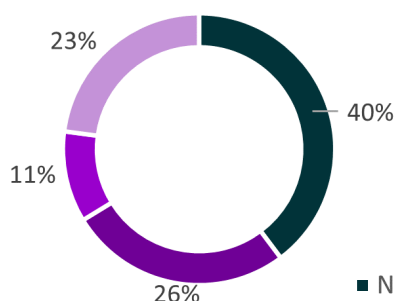


Dans cette catégorie, 37 % des parcelles ne reçoivent aucun désherbage par traitement phytosanitaire du semis à l'entrée de l'hiver. Contre les dicotylédones, le seul recours est le Corum.

- Non dés herbée
- Corum
- Corum et anti graminiées post levée
- Antigraminiées post levée puis Nirvana S

GRAPHIQUE 16

Répartition des parcelles traitées suivant le produit et l'époque pour le désherbage d'implantation et au 1^{er} hiver en sol nu d'été.



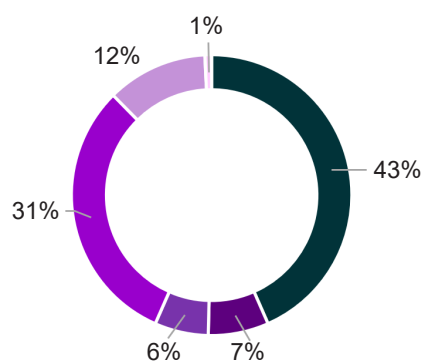
A l'hiver 37 % des parcelles reçoivent du Kerb Flo dans la lutte contre les graminées et 66 % reçoivent du Nirvana S contre les dicotylédones. 23 % des parcelles ne reçoivent aucun désherbant de synthèse.

- Nirvana S
- Nirvana S / Kerb flo
- Kerb Flo
- Non dés herbée

Désherbage 2^{ème} hiver 129 parcelles

GRAPHIQUE 17

Répartition du désherbage au 2^{ème} hiver en % de parcelles



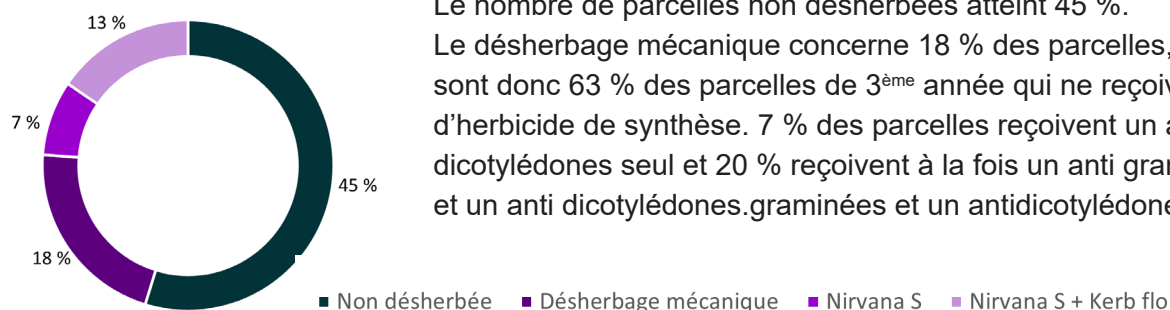
Le désherbage mécanique concerne 7 % des parcelles. 43 % des parcelles ne sont pas dés herbées, chiffre qui n'a pas varié depuis la dernière enquête. Apparaît sur quelques parcelles du désherbage mécanique complété par un dés herbant de synthèse. 49 % des parcelles reçoivent un Kerb Flo et 37 % un Nirvana S.

- Non dés herbée
- Dés herbage mécanique
- Nirvana S
- Nirvana S + Kerb flo
- Kerb Flo
- Phyto et mécanique

Désherbage 3^{ème} hiver 102 parcelles

GRAPHIQUE 18

Répartition du désherbage au 2^{ème} hiver en % de parcelles

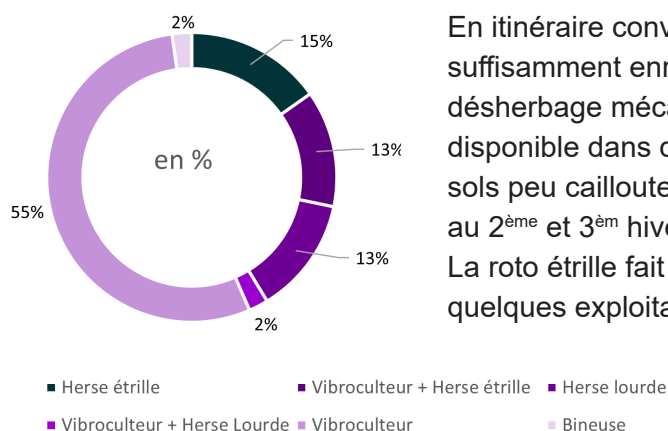


Le nombre de parcelles non dés herbées atteint 45 %. Le dés herbage mécanique concerne 18 % des parcelles, ce sont donc 63 % des parcelles de 3^{ème} année qui ne reçoivent pas d'herbicide de synthèse. 7 % des parcelles reçoivent un anti dicotylédones seul et 20 % reçoivent à la fois un anti graminées et un anti dicotylédones.graminées et un antidicotylédones.

Dés herbages mécaniques

GRAPHIQUE 19

Dés herbage mécanique en itinéraire conventionnel



En itinéraire conventionnel, dès lors que la luzerne est suffisamment enracinée, il est possible de réaliser du dés herbage mécanique. Le vibroculteur reste l'outil disponible dans de nombreuses exploitations ; sur des sols peu caillouteux, il est possible d'intervenir souvent au 2^{ème} et 3^{èm} hiver.

La roto étrille fait son apparition ainsi que la bineuse sur quelques exploitations.

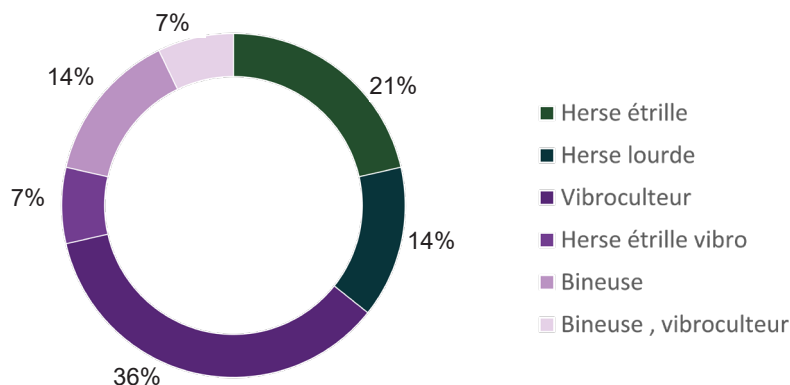
Insecticide en conventionnel

Très peu de parcelles reçoivent des insecticides : en 2021, année de semis, 4.5 % des parcelles sont concernées à l'implantation plus particulièrement en présence de résidus de paille qui abritent les sitones. En 2^{ème} et 3^{ème} année d'exploitation, aucune parcelle n'a reçu d'insecticide.

ITINÉRAIRE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le vibroculteur reste l'outil le plus utilisé également par les bios, ainsi que la herse lourde. La herse étrille ne vient qu'en complément sur certaines parcelles. Dès lors que les conditions d'humidité de sol permettent le passage du matériel, le vibroculteur, la herse lourde et la herse étrille sont des outils très bien adaptés au dés herbage mécanique des luzernes.

GRAPHIQUE 20 - Dés herbage mécanique en itinéraire bio



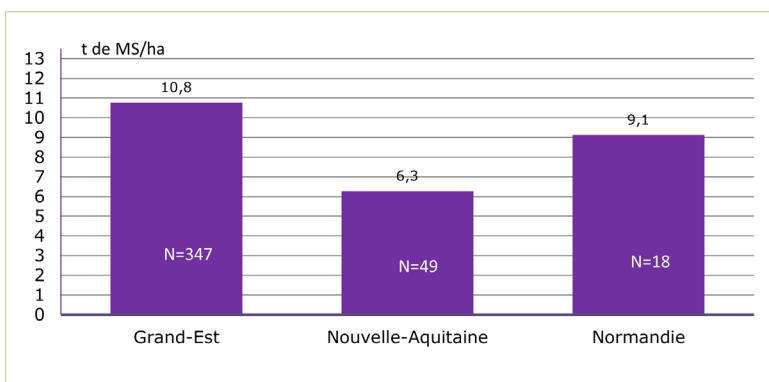
SPÉCIFICITÉS PAR RÉGION

PRODUCTION PAR GRANDES RÉGIONS

Les périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes et marquées sont impactantes dans toutes les zones de production et plus particulièrement en région de Nouvelle Aquitaine. En Champagne-Ardenne, en 2022, la période de pluie du mois de juin a été salvatrice pour les récoltes.

GRAPHIQUE 21

Rendements 2022 par grande région



Les rendements 2022 sont en légère hausse face à ceux de 2021 et 2020, mais sans retrouver les niveaux de production supérieurs à 11 tonnes de matière sèche moyenne (cf. graphique 4).

Pris par petite région, ces résultats sont très irréguliers en fonction de la réserve utile des sols et des niveaux de précipitation.

GRAPHIQUE 22

Rendements 2020, 2021, 2022 par coopérative

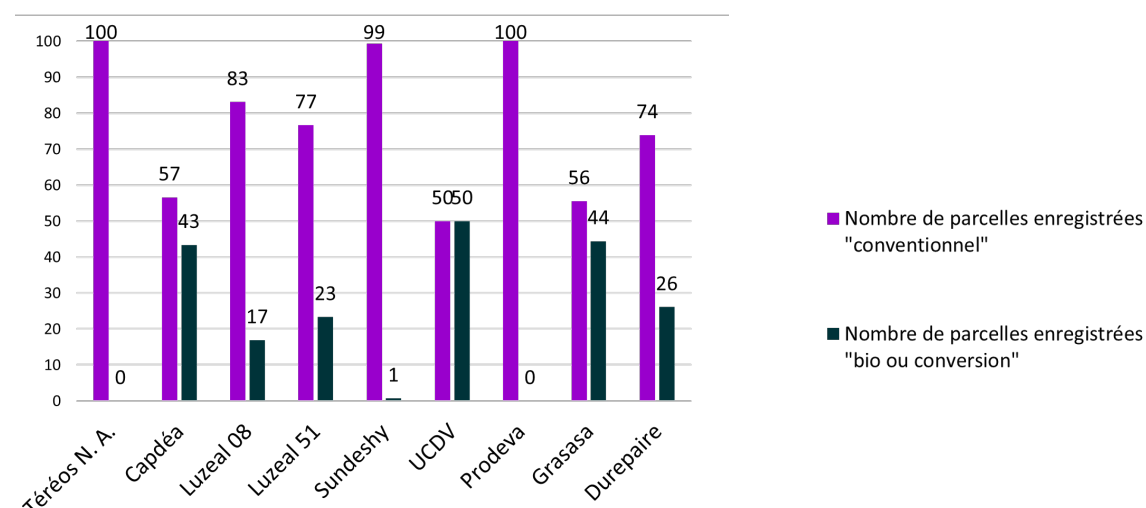


UCDV, GRASASA, CAPDEA suivis de DUREPAIRE sont les coopératives qui présentent le nombre de parcelles bio enquêtées le plus important en 2022.

Le graphique ci-dessous est donné à titre indicatif par rapport au retour des enquêtes. Il ne représente pas toute la production du fait du nombre parfois limité de données ne permettant pas de faire apparaître certaines coopératives.

GRAPHIQUE 23

Répartition de la production conventionnelle et bio par coopérative



CONCLUSION & À RETENIR

Les années se suivent et ne se ressemblent jamais même si le changement climatique est là, mais à l'arrivée les constats sont identiques. **La qualité de l'implantation et le niveau de fumure** sont 2 critères incontournables à un bon niveau de production des luzernes. **Un retour trop rapide de la culture** dans l'assolement sera pénalisant pour la plante. Il reste à espérer des précipitations estivales régulières pour faciliter la repousse des luzernes après les coupes.

La luzerne : des atouts nombreux pour les fermes céréalières et d'élevage

L'enquête annuelle Agroluz permet à la filière d'identifier des axes de progrès sur les pratiques agronomiques, et à tous les agriculteurs déjà producteurs ou intéressés par cette production de se comparer et de s'orienter vers de meilleures pratiques, chiffres à l'appui.

Mais pourquoi choisir la luzerne dans son assolement ? Alors que les cultures céréalières restent, au printemps 2023, à des prix élevés ?

D'abord pour **ses atouts agronomiques** précieux dans un contexte de remise en cause des produits phytosanitaires et de prix élevés des intrants azotés.

La luzerne **structure et couvre les sols**, ce qui favorise l'enracinement des cultures suivantes et la portance. Plante pérenne de fauche, fortement concurrentielle, elle permet de **lutter contre les adventices** et de ce fait se rend indispensable en agriculture biologique. Après destruction, elle **apporte jusqu'à 200 unités d'azote** aux cultures suivantes, libérés sur 4 années, à prendre en compte dans le raisonnement de sa fertilisation.

La luzerne est également un atout pour la biodiversité de son exploitation agricole et **la qualité de l'eau**, encore insuffisamment valorisés malgré les dispositifs PAC **éco-régimes niveau 2** auxquels la luzerne donne accès.

Ces différents atouts et le contexte économique, politique et sociétal font de la luzerne une culture **toujours plus intéressante économiquement en 2023-2024**. Une réinterprétation de l'étude Oser en Craie l'a montré cette année, en lien avec AS ENTREPRISE : sur la période 2015-2019 en Champagne crayeuse, les agriculteurs qui produisent de la luzerne sur 9 à 14 % de leurs assolements voient leur rémunération (marge nette) augmenter d'au moins 42 € par hectare de SAU, soit 420 €/ha de luzerne quand elle représente 10 % de la SAU.



LA COOPÉRATION AGRICOLE
LUZERNE DE FRANCE

43 rue Sedaine
CS 9111 75991
Paris Cedex 11

☎ 06 31 17 44 66
☎ 01 44 17 57 72
✉ luzernedefrance@lacoopagri.coop

www.luzernes.org
www.agroluzplus.com

Prix public : 4 €



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MARNE

Complexe agricole de Mont Bernard
Route de Suippes – CS 90525
51009 Châlons-en-Champagne Cedex

☎ 03 26 64 08 13

www.accueil-chalons@marne.chambagri.fr



La responsabilité du Ministère
de l'Agriculture et de l'Alimentation
ne saurait être engagée